

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025/51

Séance du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2025
Nombre de Membres en exercice : 19
Nombre de Membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 16
Votes Pour : 16
Vote Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, DESCHARNE Samuel, LABONNE NOLLET Laurie, MORIN DESMURS Michèle, PLATHEY Pierre, BOUCLIER Florence, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc, DELANGLE Sylvain, MARTINOT Noémie, MATHUS Véronique, CLEMENT Nathalie, MUNCH Armelle, BUSSEUIL Georges

Procurations :

Absents/excusés : DELANGLE Sylvie, CLEMENT Pascal, BENCADI Karim

Le secrétariat a été assuré par : BERDAGUE Patrick

Objet : Décision modificative de crédits BP principal

Le Maire de la Commune de LA CLAYETTE,

VU la nécessité de procéder à des mouvements de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-DECIDE de procéder aux mouvements de crédits suivants :

Fonctionnement

	<u>crédits ouverts</u>	<u>crédits réduits</u>
011 – 6241		1 700€
042- 6281	1 700€	

Investissement

	<u>crédits ouverts</u>	<u>crédits réduits</u>
Opération 2000- c/231		50 000€
Opération 2300- c/2132	50 000€	

-CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre la présente délibération.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le

..... 25/09/2025

Acte publié sur le site internet de la commune le

..... 26/09/2025

Acte contresigné le 26/09/2025

Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,



D2025/171